

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 21 octobre 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 13, 14 et 15 octobre 2021

2021 R56 Désignation de représentants de la Ville de Paris au sein de l'Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial « 104 Cent Quatre » (Conseil d'administration)

Le Conseil de Paris,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 28 septembre 2021,

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Est désigné comme représentant de la Ville de Paris au sein de l'Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial « 104 Cent Quatre » :

Conseil d'administration :

Personnalité qualifiée :

- M. Mustapha BOUHAYATI

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO